

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue le lundi le 11 février 2013 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents:

Monsieur	André Lepage,	maire
Monsieur	Patric Frigon,	conseiller
Madame	Isabelle Imbeault,	conseillère
Monsieur	Julien Normand,	conseiller
Monsieur	Raymond Lavoie,	conseiller
Madame	Chantal de Verteuil,	conseillère
Monsieur	François Girard,	conseiller

Et

Madame Dania Hovington, dir.gén./sec.-trés.

OUVERTURE

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2013-02-030
5837

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2013-02-031
5837

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire tenue le 21 janvier 2013.

QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2013-02-032
5837

DÉPÔT DES RAPPORTS

- Rapport financier

Dépôt du rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 janvier 2013.

- Aqueduc

Pointe-aux-Outardes : 5 252 m³, moyenne : 169 m³/jr
Les Buissons : 10 833 m³, moyenne : 349 m³/jr
Station de recherche : 09-01-2013 au 05-02-2013 0,5 m³
Camping de la Rive : non disponible

- Service incendie de Pointe-aux-Outardes

Rapport sur les pratiques tenues : 2 - 16 et 30 janvier 2013
Incendie : 1^{er} et 22 janvier 2013
Premiers répondants : 17 et 22 janvier 2013
Formation : aucune



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

- M.R.C. de Manicouagan

Procès-verbal du 16 janvier 2013.

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2013-02-033
5838

CORRESPONDANCE :

Reçue :

* M. Yves Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs -13-01-15- information que la performance de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan en matière de gestion des matières résiduelles lui a valu en 2012 une subvention dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles, une somme de 265 111,64\$.

Expédiée :

* M. Jude Brousseau, président, CRÉ de la Côte-Nord 13-01-22- envoi de la résolution numéro 2013-01-006 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes appuie le projet de desserte en gaz naturel de la Côte-Nord, ce qui permettra enfin à celle-ci d'entrer dans l'ère de la transformation de ses ressources.

* M. René Lamontagne, Mission H.G.E. 13-01-22- envoi de la résolution numéro 2013-01-008 selon laquelle le conseil mandate la compagnie Mission HGE pour réaliser les travaux de gestion d'aquifère sur les puits des Buissons et de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2013, au coût de 6 106 \$, plus taxes.

* Mme Nathalie Fournier, Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan -13-01-23- envoi de la résolution numéro 2013-01-010 selon laquelle le conseil accepte les prévisions budgétaires 2013 de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan. La contribution de la municipalité de Pointe-aux-Outardes pour l'année 2013 est de 143 574,94 \$.

* Me Hugo Bussièrès, notaire, PME Inter notaires Baie-Comeau inc. -13-01-23- envoi de la résolution numéro 2013-01-012 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède à l'acquisition du terrain de M. Roger Lebreux et Mme Fernande Tardif, situé au 324, rue Labrie, sans bâtiment dessus construit, au coût nominal de 1,00 \$.

* Mme Marcelle Tremblay, 328, rue Labrie -13-01-23- envoi de la résolution numéro 2013-01-013 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède à un échange de terrains avec elle, afin de régulariser le déménagement de sa résidence.

* M^e Hugo Bussièrès, notaire, PME Inter notaires Baie-Comeau inc. -13-01-23- envoi de la résolution numéro 2013-01-013 selon laquelle le conseil mandate M^e Hugo Bussièrès afin de préparer l'acte notarié pour l'échange de terrain entre la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et Mme Marcelle Tremblay, afin de régulariser le déménagement de sa résidence.

* Mme Danielle Fortin et M. Jean-Yves Lebel, 332, rue Labrie -13-01-23- envoi de la résolution numéro 2013-01-014 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède à un échange de terrains avec eux, afin de régulariser le déménagement de leur résidence.

* M^e Hugo Bussièrès, notaire, PME Inter notaires Baie-Comeau inc. -13-01-23- envoi de la résolution numéro 2013-01-014 selon laquelle le conseil mandate M^e Hugo Bussièrès afin de préparer l'acte notarié pour l'échange de terrain entre la Municipalité de Pointe-aux-Outardes et Mme Danielle Fortin et M. Jean-Yves Lebel, afin de régulariser le déménagement de leur résidence.



Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

- * M. Yvan Lévesque, Groupe-conseil TDA -13-01-24- envoi de la résolution numéro 2013-01-015 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes procède au paiement de la demande de paiement #2 des Entreprises Jacques Dufour et fils inc. pour les travaux terminés en 2011 concernant les travaux de pavage réalisés sur le nouveau tronçon de la rue Labrie, soit un montant de 21 768,42 \$, taxes incluses.
- * M. Jean-Yves Bouchard, Daniel Arbour & Associés -13-01-23- envoi de la résolution numéro 2013-01-020 selon laquelle le conseil accepte, pour l'année 2013, l'offre de services d'assurances urbanisme-aménagement de la firme Daniel Arbour & Associés au coût de 4 900 \$, plus taxes.
- * M. Mario Voyer, Éco.leau -13-01-23- envoi de la résolution numéro 2013-01-021 selon laquelle le conseil accepte de mandater M. Mario Voyer, de la compagnie Éco.leau, afin de compléter la formation en milieu de travail pour le programme de formation des opérateurs en traitement d'eau souterraine avec filtration et réseau de distribution (OTUFD) au coût de 3 875 \$, plus taxes, pour cinq (5) jours de formation.
- * M. Denis Villeneuve, président, Corporation Véloroute des Baleines -13-01-24- envoi de la résolution numéro 2013-01-024 selon laquelle la Municipalité accepte de mandater la Corporation de la Véloroute des Baleines pour lancer la recherche des argents requis et s'assurer que les travaux décrits soient réalisés en 2013 et 2014.
- * Mme Christine Brisson, mairesse, Ville de Baie-Comeau -13-01-24- envoi de la résolution numéro 2013-01-028 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte de payer à la ville de Baie-Comeau un montant de 5 320,79 \$ pour 2013 afin que ses résidents continuent de payer le même tarif que les résidents de Baie-Comeau pour des activités de sports et de loisirs.

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2013-02-034
5839

PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT

Il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 11-02-2013.

ENGAGEMENT DE CRÉDIT

Aucun engagement de crédit.

PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS

La conseillère Isabelle Imbeault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure le Règlement numéro 319-13 modifiant le Règlement de zonage numéro 155-91, le Règlement de lotissement numéro 156-91, le Règlement de construction numéro 157-91 et le Règlement numéro 154-91 relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction afin d'abroger divers articles concernant les zones à risque de mouvements de sol et d'érosion des berges.

Il est également résolu de faire la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

AVIS DE
MOTION



2013-02-035
5840

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS

ENGAGEMENT ET FORMATION D'UN NOUVEAU POMPIER – M. JIMMY ST-PIERRE

CONSIDÉRANT QUE M. Jimmy St-Pierre désire faire partie de la brigade de pompiers volontaires de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT QUE M. Jimmy St-Pierre est intéressé à suivre la formation de pompier 1 qui va débiter bientôt afin d'être conforme aux normes exigées dans le schéma de couverture de risques incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de nommer, M. Jimmy St-Pierre, comme pompier volontaire de la brigade de Pointe-aux-Outardes. Il sera en probation pour une période de 3 mois. Il sera rémunéré aux taux horaire de 10 \$ puisqu'il n'a pas encore reçu de formation.

Il est également résolu que M. Jimmy St-Pierre soit inscrit pour la formation pompier 1 des pompiers de la Péninsule auprès de la M.R.C. de Manicouagan.

2013-02-036
5840

FORMATION – FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, à assister à la formation concernant la gestion financière municipale, de la Fédération Québécoise des municipalités, qui aura lieu le 25 mai prochain, à Pointe-Lebel et ce, au coût de 160,97\$ taxes incluses.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2013-02-037
5840

DEMANDE DE DON – OPÉRATION ENFANT SOLEIL

CONSIDÉRANT la demande de don reçue de M. Serge Lepage dans le cadre de l'événement Opération Enfant Soleil qui aura lieu en juin prochain.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ à Opération Enfant Soleil.

2013-02-038
5840

PROGRAMME D'AIDE – AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL EN 2011, 2012 ET 2013

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'amélioration ont été exécutés sur les rues de Baie-Saint-Ludger, Albert et des Bouleaux pour un montant total de 86 658,72 \$ en 2011 et 2012, dont 54 388,47 \$ sur la rue de Baie-Saint-Ludger;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà reçu un montant de 14 115\$ pour une partie des travaux de 2011 effectuée sur la rue de Baie-Saint-Ludger;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés conformément sur les rues de Baie-Saint-Ludger, Albert et des Bouleaux dont la gestion incombe à la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues de Baie-Saint-Ludger, Albert et des Bouleaux pour un montant subventionné de 55 000 \$ correspondant aux dossiers 18423-1 (2011-2012) et 19807-1 (2012-2013), conformément aux exigences du ministère des

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



Transports.

2013-02-039
5841

**ÉCOLE SECONDAIRE SERGE-BOUCHARD – GALA
MÉRITAS 2013**

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, de faire un don de 100 \$ au « Gala Méritas » de l'école secondaire Serge-Bouchard tout en ayant trois (3) critères possibles dans l'ordre de priorité pour l'élève qui sera récipiendaire, soit :

- être résident de la municipalité de Pointe-aux-Outardes;
- amélioration significative au plan académique;
- qui s'implique dans le milieu scolaire.

2013-02-040
5841

**RÉVISION BUDGÉTAIRE 2013 – OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter la révision budgétaire 2013, datée du 22 janvier 2013, de l'Office municipal d'habitation de Pointe-aux-Outardes.

2013-02-041
5841

**BAIL AVEC LA MRC MANICOUAGAN – LES SKIEURS DE LA
SAVANE**

CONSIDÉRANT QUE le club Les Skieurs de la Savane a déposé une demande de convention de droit de passage et un bail à des fins communautaires pour le relais auprès de la M.R.C. de Manicouagan;

CONSIDÉRANT QUE le bail à des fins communautaires pour le relais, le loyer annuel est de 119,57\$, plus les frais d'administration pour un montant total de 479,44\$;

CONSIDÉRANT QUE le club Les Skieurs de la Savane est un groupe de bénévoles.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes rembourse les frais reliés au bail à des fins communautaires pour le relais, au club Les Skieurs de la Savane, au coût de 119,57 \$, pour le loyer annuel et de 359,87 \$, pour les frais d'administration, pour un montant total de 479,44 \$.

2013-02-042
5841

**PROTOCOLE D'ENTENTE – REFUGE ANIMAL LE
CHAPITOU**

CONSIDÉRANT QU' un projet d'entente avec Le Refuge animal Le Chapitou a été déposé pour l'année 2013.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer,



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

tel que déposé, le protocole d'entente avec le Refuge animal Le Chapitou pour 2013.

2013-02-043
5842

EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2013

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Pointe-aux-Outardes désire engager des étudiants pour l'été 2013.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. André Lepage, maire, et Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer tous les documents concernant les demandes pour le programme « Emploi d'Été Canada 2013 ».

2013-02-044
5842

MISE À JOUR DE L'ANTIVIRUS – SYSTÈME INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QUE l'antivirus installé dans le système informatique doit être mis à jour;

CONSIDÉRANT l'offre de PG Govern pour la fourniture et l'installation de 6 mises à jour de l'antivirus.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Patric Frigon et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de PG Govern concernant la fourniture et l'installation de 6 mises à jour de l'antivirus du système informatique, au coût de 379,42 \$, taxes incluses.

2013-02-045
5842

ACHAT D'UN BAC ROULANT 1100 LITRES – CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue de la Régie de gestion des matières résiduelles Manicouagan pour la fourniture d'un bac roulant vert de 1 100 litres, avec prise européenne, à installer au Centre des loisirs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'un bac roulant vert de 1100 litres avec prise européenne auprès de la Régie de gestion des matières résiduelles, au coût de 420,23 \$ taxes et livraison incluses.

2013-02-046
5842

SOUTIEN FINANCIER – LES SEMENCES ÉLITE DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le Village de Pointe-aux-Outardes désire continuer de soutenir l'organisme à but non lucratif « Les Semences Élite du Québec » dans son plan de développement;

CONSIDÉRANT QUE cette aide permet le maintien et la création d'emplois, l'amélioration des équipements et des serres, la maximisation du potentiel de développement du site;

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



CONSIDÉRANT QUE la municipalité est déjà partenaire dans cet organisme à but non lucratif.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, que le Village de Pointe-aux-Outardes remette sa contribution de 25 000 \$, pour la cinquième et dernière année consécutive, aux Semences Élite du Québec pour :

- compléter leur plan de redressement financier,
- réinvestir afin d'améliorer ses équipements et du même souffle, sa productivité,
- investir dans les serres pour améliorer la production de mini tubercules pour ses besoins et pour les différents marchés d'exportation,
- maximiser le potentiel de développement du site,
- maintenir et créer des emplois,

tel que convenu dans le protocole d'entente qui a été signé, en 2009, avec les Semences Élite du Québec.

Il est également résolu de prendre, cette année, un montant de 25 000\$, dans le Fonds Tounustouc pour le remettre aux Semences Élite du Québec.

2013-02-047
5843

FORMATION - ADMQ

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, d'autoriser Mme Dania Hovington, directrice générale et secrétaire-trésorière, à assister à la formation « Gestionnaire et exécutant, bien vivre la dualité des tâches et négocier les contrats municipaux, de l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui aura lieu le 27 février prochain, à Forestville.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à cette formation.

2013-02-048
5843

TRAVAUX ÉLECTRIQUES – CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE lors des travaux de réaménagement au Centre des loisirs, il y a un fluorescent qui doit être remplacé par un support avec trois lumières dirigeables afin d'éclairer la murale;

CONSIDÉRANT QUE la soumission reçue de V.A.R. inc. pour finaliser les travaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres votants, d'accepter la soumission de V.A.R. inc. pour le remplacement d'un fluorescent par un support avec trois lumières dirigeables afin d'éclairer la murale de la cuisine au Centre des loisirs, et ce au coût de 498 \$, plus taxes.

Le conseiller François Girard se retire de la décision.



2013-02-049
5844

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

ACTIVITÉS - PLAISIRS D'HIVER 2013

CONSIDÉRANT QUE pour la journée familiale, dans le cadre de « Plaisirs d'hiver », le comité de la famille et MADA en collaboration avec des organismes bénévoles organisent des activités pour le 16 février 2013.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'autoriser les dépenses suivantes pour la journée du 16 février 2013 :

Brunch familial	500 \$ (FADOQ)
Activité Survie en forêt	500 \$ (Bénévoles)
Achats et prix pour la journée	500 \$ (Municipalité)

Pour un total de : **1 500 \$**

2013-02-050
5844

CONGRÈS 2013 - COMBEQ

Il est proposé par le conseiller Patric Frigon, et résolu à l'unanimité, d'autoriser M. Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment et superviseur des travaux publics, à assister au congrès 2013 de la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec qui aura lieu les 25, 26 et 27 avril 2013, à Québec, au coût de 550 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2013-02-051
5844

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – RÉAMÉNAGEMENT AU CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réaménagement au Centre des loisirs sont terminés;

CONSIDÉRANT QU' il y a des avis de changements à autoriser afin de finaliser le dossier.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité des membres votants, d'accepter les avis de changements suivants :

Modification des armoires	- 340,33 \$
Modifier la largeur d'une armoire	0,00 \$
Changer la position des boîtiers de commande de la hotte	0,00 \$
Remplacer un luminaire et fournir 3 prises électriques	203,30 \$
Raccorder le nouveau lave-vaisselle et remplacer un luminaire	598,52 \$
Remplacer le robinet de l'évier E-1	949,41 \$
Raccorder le réfrigérateur et relocaliser la fixture d'éclairage	458,93 \$

Total : **1 869,83 \$,**
(taxes incluses).

Il est également résolu que le Groupe-conseil TDA inclut un crédit au montant de 524,93 \$, taxes incluses, pour le remplacement du robinet de l'évier E-1.

Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes



Le conseiller François Girard se retire de la décision.

2013-02-052
5845

AJOUT D'UNE POMPE – SYSTÈME D'ÉGOUT DE LA RUE DAVID

CONSIDÉRANT QUE nous devons installer une nouvelle pompe à égout dans la station de pompage de la rue David ;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Plomberie Octave Roy & Fils Inc. pour la fourniture et la pose d'une pompe d'égout au coût de 1 963,63 \$, plus taxes.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Plomberie Octave Roy & Fils Inc. pour la fourniture et la pose d'une pompe d'égout sur la rue David au coût de 1 963,63 \$, plus taxes.

2013-02-053
5845

ACHAT – ACCESSOIRES, ÉQUIPEMENTS ET AMEUBLEMENTS AU CENTRE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour les accessoires de cuisine, les équipements de cuisine et divers ameublements de salle pour le centre des loisirs ;

CONSIDÉRANT les plus basses soumissions conformes sont de Després Laporte.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de procéder aux achats suivants auprès de Després Laporte :

Accessoires de cuisine :	2 479,99 \$
Équipements de cuisine :	7 645,84 \$
Ameublements de salle :	11 732,97 \$

Total : **21 858,80 \$, transport et taxes incluses.**

AFFAIRES NOUVELLES

2013-02-054
5845

TRAVAUX CÂBLAGE – BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le bureau du Parc Nature déménage au sous-sol de l'édifice municipal;

CONSIDÉRANT QUE le bureau de la coordonnatrice en loisirs sera aménagé dans l'ancien bureau du Parc Nature;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de déplacement de lignes téléphoniques, de câbles réseaux et la relocalisation du clavier alarme intrusion et détecteur



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

de mouvements doivent être réalisés;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de VIP Télécom pour réaliser ces travaux.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Girard, et résolu à l'unanimité des membres votants, d'accepter la soumission de VIP Télécom pour réaliser le déplacement de lignes téléphoniques, de câbles réseaux et la relocalisation du clavier alarme intrusion et détecteur de mouvements et ce, au coût de 434 \$, plus taxes.

Le conseiller Julien Normand se retire de la décision.

2013-02-055
5846

OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – MILIEUX HUMIDES - PISTE CYCLABLE

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement de Pointe-Lebel a fait réaliser des travaux terrain de caractérisation et de délimitation des milieux humides sur le tracé de la piste cyclable, dont une partie est située sur le territoire de la Municipalité de Pointe-aux-Outardes;

CONSIDÉRANT l'offre reçue des services professionnels Génivar, afin de répondre aux questions du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs dans le cadre du projet d'aménagement d'une piste cyclable.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, d'accepter l'offre de services professionnels de Génivar, afin de répondre aux questions du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs dans le cadre du projet d'aménagement d'une piste cyclable, et ce au coût de 1 500 \$, plus taxes.

2013-02-056
5846

HOMMAGE – MONSIEUR GÉRARD ASSELIN

CONSIDÉRANT QUE M. Gérard Asselin a été député fédéral du Bloc Québécois pour les comtés de Charlevoix et Manicouagan, pendant 18 ans.

CONSIDÉRANT QUE suite au décès de M. Asselin, le 9 février dernier, un hommage sera rendu dans le Journal Le Plein-Jour.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Chantal de Verteuil, et résolu à l'unanimité, de prendre 1/8 de page dans l'hommage qui sera rendu dans le Journal Le Plein-Jour, à M. Gérard Asselin, qui a été député fédéral du Bloc Québécois pour les comtés de Charlevoix et Manicouagan, pendant 18 ans, au coût de 195 \$, plus taxes.



Procès-verbal du Conseil du Village
de Pointe-aux-Outardes

2013-02-057
5847

PLAQUE COMMÉMORATIVE

CONSIDÉRANT l'offre reçue de Trim-Line pour la fabrication d'une plaque commémorative afin de perpétuer le souvenir de Mme Marie-Claire Boulianne;

CONSIDÉRANT QUE cette plaque sera installée au Centre des loisirs.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Raymond Lavoie, et résolu à l'unanimité, d'accepter la soumission de Trim-Line pour la fabrication d'une plaque commémorative afin de perpétuer le souvenir de Mme Marie-Claire Boulianne, au coût de 125 \$, plus taxes.

Il est également résolu de procéder à l'achat de bois et fourniture pour le cadre de la plaque, au coût de 25 \$, plus taxes.

2013-02-058
5847

ACHAT – GLISSIÈRE À CABARETS

CONSIDÉRANT QU' il faut installer une glissière à cabarets pour améliorer le service des repas au Centre des loisirs;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Després Laporte pour la fourniture d'une glissière à cabarets.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Normand, et résolu à l'unanimité, de procéder à l'achat d'une glissière à cabarets pour le Centre des loisirs auprès de Després Laporte, au coût de 252 \$, plus taxes.

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, de fermer Les Affaires nouvelles.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite la population à poser des questions.

2013-02-059
5847

FERMETURE DE LA SESSION

Il est proposé par la conseillère Isabelle Imbeault, et résolu à l'unanimité, que la présente session soit et est levée; il est 20 h 26.


MAIRE


DIRECTRICE GÉNÉRALE/
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je, André Lepage, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.


MAIRE

